Actualité

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch**

Band (Jahr): **114 (2016)**

Heft 3

PDF erstellt am: **05.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Sur les infections sexuellement transmissibles

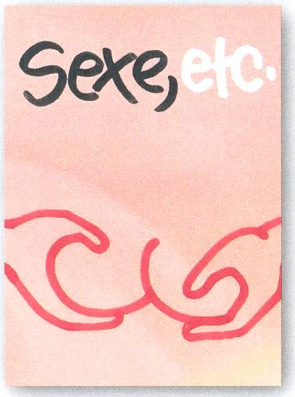

Santé sexuelle Suisse diffuse une nouvelle brochure d'information sur les différentes infections sexuellement transmissibles (IST). Sont abordées des questions pratiques comme «Embrasser, c'est risqué?», «Je peux m'infecter avec des *sextoys*?», «Quand dois-je faire un test de dépistage?», etc.
Une liste de contrôle permet d'identifier en un clin d'œil les bonnes adresses et les personnes de contact pour un conseil, un test ou un traitement.
Sexe, etc. (44 pages, gratuit) offre un précieux appui lors des entretiens de conseil sur les IST. Elle peut parfaitement bien être utilisée aussi lors des entretiens de conseil en contraception d'urgence et être mise à disposition dans le cadre de manifestations et stands d'information.
Voir: **www.sante-sexuelle.ch › shop**

Du nouveau pour la trisomie 21

Le Conseil fédéral inscrit la trisomie 21 dans l'annexe de l'ordonnance concernant les infirmités congénitales avec effet au 1er mars 2016. L'assurance-invalidité (AI) prendra donc en charge toutes les mesures médicales nécessaires pour traiter la trisomie 21, en particulier la faiblesse musculaire et le retard mental. Les personnes atteintes de trisomie 21 (syndrome de Down) ont en général besoin de soins pour traiter une hypotonie musculaire (faiblesse musculaire) et, parfois, les conséquences psychiques d'une oligophrénie (retard mental). Il s'agit généralement de physio- et de psychothérapies. Pour les assurés de moins de 20 ans, ces traitements seront, à partir de mars 2016, pris en charge par l'AI et non plus par l'assurance-maladie. La plupart des autres troubles souvent associés à la trisomie 21 figurent aujourd'hui déjà sur la liste des infirmités congénitales.
Le Conseil fédéral a été chargé d'ajouter la trisomie 21 à la liste des infirmités congénitales par la motion 13.3720 du conseiller national Zanetti. Cette liste – une annexe de l'ordonnance concernant les infirmités congénitales – contient l'énumération exhaustive des infirmités congénitales pour lesquelles l'AI prend en charge les traitements médicaux nécessaires. L'AI est compétente pour les assurés jusqu'à l'âge de 20 ans. Par la suite, l'assurance obligatoire des soins (AOS) est tenue d'allouer des prestations.
Bien qu'il ne soit pas possible de chiffrer avec précision les coûts qui seront ainsi transférés de l'AOS à l'AI, on suppose qu'il s'agira de plusieurs millions de francs par an. Ce changement apportera un soulagement financier aux assurés concernés et à leurs familles, puisque l'AI ne déduit pas de franchise.
Source: Communiqué de presse du Conseil fédéral du 3 février 2016

Zika, une urgence sanitaire de portée internationale

Le 1er février 2016, une conférence du Comité d'Urgence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est tenue à Genève au sujet de l'augmentation des cas de microcéphalie et d'autres troubles neurologiques observée dans les pays affectés par le virus Zika. Suite à cette conférence, l'OMS a déclaré que les cas rapportés au Brésil et en Polynésie française en 2014 représentaient une urgence sanitaire de portée internationale.
Cette annonce n'a pas de nouvelle conséquence pour la Suisse. Au moment où nous mettons sous presse, l'OMS n'a émis aucune restriction de voyage, ni de manière générale ni pour les femmes enceintes.
Aussi, les recommandations suivantes sont toujours en vigueur:

- Les voyageurs qui se rendent dans des pays tropicaux de tous les continents, spécialement les femmes enceintes, les personnes souffrant de dysfonctionnement du système immunitaire ou d'autres maladies chroniques, ainsi que les voyageurs avec des enfants en bas âge, devraient consulter un médecin pour se renseigner sur tous les dangers de santé liés aux maladies tropicales.
- Les voyageurs qui se rendent dans des pays tropicaux de tous les continents devraient s'informer de la situation épidémiologique en cours de la région qu'ils visitent et se protéger contre les piqûres de moustiques que ce soit dans des espaces fermés ou à l'air libre. Pour ce faire, ils peuvent utiliser des produits contre les insectes (répulsifs) et des moustiquaires (spécialement dans les endroits non climatisés) ainsi que porter des vêtements longs qui couvrent une majorité du corps.
- Les femmes enceintes de retour des pays affectés par le virus Zika doivent consulter leur gynécologue. La Société suisse de gynécologie et d'obstétrique a informé ses partenaires en Suisse et a publié des informations spécifiques à ce sujet.

Une infection avec le virus Zika ne cause pas de symptômes dans 80% des cas. Dans les 20% restants, des symptômes modérés peuvent apparaître, tels qu'une légère fièvre, un rash (apparition soudaine et passagère de boutons rouges), des maux de tête, des douleurs articulaires et musculaires et parfois une conjonctivite non purulente ou plus rarement des vomissements. Des complications neurologiques (syndrome de Guillain-Barré) et immunologiques peuvent survenir mais semblent rares.
Un document PDF intitulé «Zika: Foire aux questions» (trois pages) est diffusé par l'Office fédéral de la santé publique. Il contient tous les sites de référence. Il sera également disponible sur notre site www.sage-femme.ch > Actualités
Source: Communiqué de presse OFSP du 29 janvier 2016. Une autre série de «Foire aux questions» a été publiée (en français) sur le site de l'OMS: **www.who.int/features/qa/zika/fr/**

Statistique de poche 2015

L'Office fédéral de la statistique (OFS) publie pour la première fois une statistique de poche sur le thème de la santé. Cette publication paraîtra désormais à un rythme annuel. Cette fois, elle propose 51 graphiques, 16 tableaux ainsi que deux pages intitulées «Naissances et santé des nouveau-nés» et une carte du taux de césariennes par canton en 2014.

On y apprend entre autres qu'en 1970, 33,1% des mères avaient moins de 25 ans alors qu'elles ne sont plus que 7,5% en 2014. En revanche, en 1970, 2,7% des mères avaient plus de 40 ans tandis qu'elles sont 6,3% en 2014.

Source: Communiqué de presse du 15 décembre 2015

La mortalité périnatale baisse en Europe

Le taux de mortalité des enfants à la naissance ou dans le premier mois de vie a diminué partout en Europe entre 2004 et 2010. C'est ce qu'indique le projet *Euro-Peristat*, coordonné par l'Inserm (Institut national – français – de la santé et de la recherche médicale). Plus surprenant, la baisse observée est de même ampleur pour les pays qui avaient initialement un taux de décès élevé et ceux dans lesquels ce taux était faible.

Pour comprendre cette baisse générale, les chercheurs se sont intéressés à la prématurité, un des principaux facteurs de risque de décès à la naissance. Jennifer Zeitlin, coordonnatrice du projet, le confirme: «Non seulement le pourcentage d'enfants nés avant terme n'a pas changé sur cette période, mais en plus la baisse de la mortalité observée concerne aussi bien les enfants nés à terme que les grands prématurés qui sont les plus à risque de mortalité». Ce qui suggère qu'une amélioration globale de la qualité des soins et une diffusion des recommandations de bonnes pratiques se sont produites pour l'ensemble des naissances en Europe.

Ces résultats soulèvent pourtant de nouvelles questions:

- Le tabagisme des femmes enceintes a diminué globalement en Europe, tandis que l'obésité et l'âge des mères augmentent. Ces paramètres influencent-ils les chiffres de la mortalité périnatale?
- Quelles politiques de santé ont contribué à ces changements? Aux Pays-Bas par exemple, la baisse de la mortinatalité s'est produite après la mise en place d'un audit national des décès périnatals et le renforcement des politiques de prévention. Il est important et utile de comprendre ce qui s'est passé dans chaque pays, afin de transposer les pratiques qui semblent pertinentes.
- Existe-t-il un taux seuil de mortalité ou un nombre incompressible de décès que l'on ne pourra pas prévenir? Des pays comme la Finlande et la Suède où la mortalité était très basse au départ, apportent une réponse négative à cette question et suggèrent que des gains sont toujours possibles.

La base de données d'*Euro-Peristat* comprend 30 indicateurs de santé, propres au nouveau-né ou à la femme enceinte, agrégées au niveau national pour 29 pays européens (y compris la Suisse).

Source: Communiqué de presse Inserm du 27 janvier 2016

Dossier sur la cigarette électronique

Editée par *Addiction Suisse* et le Groupement romand d'étude des addictions (GREA), la revue *Dépendances* fait le point sur le vapotage dans son numéro 56. Qui vapote en Suisse aujourd'hui? Quels sont les enjeux au niveau de la santé? Comment réguler ce marché? Le Parlement s'occupera en 2016 d'une nouvelle loi visant entre autres à légaliser la vente de produits nicotiniques pour vapotage. Le débat est ouvert et il sera vif.

Voir: **www.addictionsuisse.ch**

Nouvelle dénomination

L'Association suisse du diabète et ses associations régionales deviennent *diabètesuisse*. Ce faisant, elles souhaitent mettre encore plus en évidence ce qui les rend unique, à savoir l'interaction de l'information, de conseil et de prévention où la personne concernée figure au point central.

Source: Communiqué de presse du 1er février 2016

Brochure d'allaitement en arabe

L'édition en version arabe est sortie de presse en février 2016. La brochure était déjà disponible en français, allemand, italien, anglais, albanais, espagnol, portugais, serbe/croate, tamoul et turc. Les sages-femmes sont invitées à offrir cette brochure aux femmes concernées dans leur première langue.

Si vous êtes d'avis que la brochure devrait être traduite dans une langue supplémentaire, faites-en part à la *Fondation Promotion allaitement maternel Suisse* (contact@stillfoerderung.ch).

Voir: **www.allaiter.ch**